

Section 0. Avis d'Appel d'offres (AAO)

Autorité contractante : Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

Appel d'Offres N° : 009 /21/SONEB/DG/PRMP/CCMP/DECR

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal quotidien béninois d'information « LE MATINAL » n° 6001 du 18 janvier 2021 et publié sur le site des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (SIGMAP).

2. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) a prévu dans son budget autonome triennal 2021-2023 des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'Accord-cadre pour l'entretien des barrages de l'Okpara à Parakou, d'Agbado à Savalou et de Djougou. Les services sont à réalisés en trois (3) lots que sont :

- Lot 1 : entretien du barrage de l'Okpara,
- Lot 2 : entretien du barrage d'Agbado,
- Lot 3 : entretien du barrage de Djougou.

Les offres seront déposées par lot, sous peine de rejet.

Un soumissionnaire peut être attributaire d'au plus deux (2) lots.

Les variantes ne seront pas prises en considération.

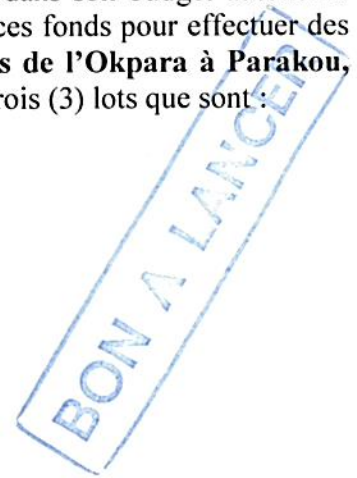
L'accord-cadre relatif à chaque lot est conclu pour une durée non renouvelable de trois (03) ans à compter de la date de sa notification. Le délai d'exécution de chaque commande résultant dudit accord-cadre est de quatre (04) mois à compter de la date de notification du bon de commande.

3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir à son profit lesdits matériels.

Les prestations sont à réaliser au niveau des villes citées dans l'objet de chaque lot.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics en vigueur en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 62 et 121 dudit Code.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la SONEB et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : *1^{er} étage bureau 112 bis de la Direction Générale de la SONEB 01BP : 216 Cotonou, Tél : (229) 21 31 22 72 de 8 h 30 mn à 12 h et de 14 h 30 mn à 17 h ou consulter le site internet www.soneb.bj.*



6. Les exigences en matière de qualifications sont :

Capacité financière :

- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de 30% du montant de l'offre par lot, justifiés par une attestation financière d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;
- les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas exercé pendant au moins trois (03) années devront produire, outre l'attestation bancaire prouvant qu'elles disposent d'avoirs liquides, l'assurance des risques professionnels ;

Capacité technique et expérience :

- avoir réalisé au cours des trois (3) dernières années (2018, 2019 et 2020) au moins un marché similaire en nature au Bénin ou dans la sous-région Ouest-Africaine, de montant minimum 26.000.000 FCFA HT pour le lot 1, 24.000.000 FCFA HT pour le lot 2, 12.000.000 FCFA HT pour le lot 3.

Les entreprises naissantes fourniront les curricula vitae et diplômes de leur personnel d'encadrement technique affecté à l'exécution du marché devant avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans des prestations similaires.

- Disposer du personnel clé requis, notamment :
 - ✓ Un conducteur des travaux, disposant au moins du DTI ou du BAC génie civil ou Eau et Assainissement/hydraulique et d'une expérience professionnelle d'au moins (05) cinq ans dans la fonction de conducteur des travaux ;
 - ✓ Un chef chantier, titulaire au moins du CAP génie civil ou Eau et Assainissement/Hydraulique et d'une expérience d'au moins trois (03) années dans la fonction ;
 - ✓ Un nombre suffisant d'ouvriers (au minimum 20) pour exécuter ces prestations dans les délais ; une parfaite connaissance en natation de ces ouvriers est obligatoire.

Le conducteur des travaux et le chef chantier seront évalués à travers les curricula vitae, diplômes et attestations de travail ou de service fait prouvant leurs expériences.

- Fournir la preuve de disposer des matériels nécessaires à l'exécution du marché, notamment et au minimum :
 - ✓ une barque motorisée,
 - ✓ un camion benne,
 - ✓ des pousses-pousses ou brouettes

Les preuves de propriété ou d'engagement de location de matériels devront être fournis dans l'offre.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le Dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : PRMP SONEB (1^{er} étage Direction Générale de la SONEB bureau 113 bis, à compter du 01 MAR 2021 . Le document d'Appel

d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé par courrier électronique ou à leurs frais par courrier postal.

8. Les **offres établis par lot**, devront être rédigées en langue française et déposées sous plis fermés en trois (03) exemplaires **par lot** dont un (01) original et une (01) copie en version physique (papier) et une (1) en version numérique (PDF) sur clé USB, à l'adresse ci-après : Centre de Formation aux Métiers de l'Eau de la SONEB (Salle A1), sis à Rue 1.046 Akpakpa, à côté du Ministère de la Santé, au plus tard le **192 MAR 2021** à **09 heures 30 minutes** précises (heure locale : GMT+1). Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires présents et d'un observateur indépendant à l'adresse ci-après : Centre de Formation aux Métiers de l'Eau de la SONEB (Salle A1) sis à Rue 1.046 Akpakpa à côté du Ministère de la Santé, le même jour à 10 heures (heure locale : GMT+1).

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, d'un montant de :

- Trois cent trente mille (330.000) FCFA pour le lot 1,
- trois cent mille (300.000) FCFA pour le lot 2,
- cent cinquante mille (150.000) FCFA pour le lot 3,

émise par une institution bancaire ou un organisme financier habilité en République du Bénin, et conformément aux dispositions de l'article 68 du Code des marchés publics en vigueur en République du Bénin. La garantie de soumission peut aussi être sous la forme d'un chèque ordinaire de montant correspondant.

9. Les **offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des soumissions**. Toute soumission portant sur une période plus courte sera rejetée.

Fait à Cotonou, le... **25 FEV 2021**



Hugues MEHOU
Personne Responsable des Marchés Publics